

La réforme du chômage repoussée au 1er septembre



La réforme du chômage repoussée au 1er septembre

La ministre du Travail annonce le report de la réforme de l'indemnisation du chômage et un dédommagement pour les employés à domicile

La réforme de l'indemnisation du chômage devait entrer en vigueur le 1er avril, a annoncé Muriel Pénicaud sur BFMTV et RMC, ce lundi. matin

La ministre a précisé que les personnes employées à domicile (assistantes maternelles, femmes de ménage...) recevront 80% de leur salaire par l'employeur celui -ci sera remboursé par le Cesu..